

# Principe de Mise en Oeuvre : CREATION CLIC SYSTEM

Demande d'Atex en cours auprès du CSTB en vue du classement U<sub>4</sub>P<sub>3</sub>E<sub>2</sub>C<sub>2</sub>



Température ambiante  
Mini : 10° C



Température du support  
Mini : 10° C

*Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.*

## 1- DOMAINES D'EMPLOI

Matériau conçu pour être mis en oeuvre dans les magasins, galeries marchandes, ou tous autres locaux non alimentaires.

### ■ 1.1. TYPE DE POSE

#### POSE LIBRE :

< 500 m<sup>2</sup> (au-delà, prévoir un encollage périphérique par zone de 500 m<sup>2</sup>)

	Conditions de pose	
<b>Température</b>	Si écart de température (amplitude maximale) inférieur à 20°C	
<b>Résistance à la charge statique</b>	Si charge concentrée maximale ≤ 200 kg / appui	Si contrainte maximale ≤ 30 kg / cm <sup>2</sup>

#### POSE COLLEE :

	Conditions de pose	
<b>Température</b>	Si écart de température (amplitude maximale) supérieur à 20°C (baies vitrées, vitrines...)	
<b>Résistance à la charge statique</b>	Si charge concentrée maximale ≤ 200 kg / appui	Si contrainte maximale ≤ 30 kg / cm <sup>2</sup>

Nous recommandons un collage en plein avec un adhésif permanent sur les zones d'enseiement.  
Le collage peut être aussi étudié selon un calepinage précis.

### ■ 1.2. DESTINATION ET CLASSEMENT UPEC

- Ce revêtement est destiné à des locaux à température contrôlée.
- Domaine d'emploi de ces revêtements de sol : magasins, boutiques, zones dans les grandes surfaces, cafétérias, bureaux, ayant au plus les classements suivants :

Type	Support béton	Support bois, chape à base de sulfate de calcium et de plâtre
CREATION Clic System	U <sub>4</sub> P <sub>3</sub> E <sub>2</sub> C <sub>2</sub>	U <sub>4</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>2</sub>

### ■ 1.3. SUPPORTS

#### 1.3.1. Exigences du support

La pose doit être réalisée sur un support plan, propre, sain, sec et solide.

- La planéité doit être ≤ à 5mm sous la règle de 2 mètres.
- Le support ne doit pas comporter de désaffleure > à 1mm
- Le support doit être lisse.
- Les joints de fractionnement ou joints de carrelage ne devront pas présenter une ouverture > à 4mm.
- Le taux d'humidité ne doit pas excéder 7%.

#### 1.3.2. Travaux préparatoires en sols neufs (supports minéraux)

##### ■ Préparation :

Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes souillures, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autres corps étrangers.

Si le support ne répond pas aux exigences requises, un enduit de ragréage devra être réalisé :

- Sur support avec un taux d'humidité < 4,5 % : Les performances de l'enduit devront satisfaire les spécifications du classement P3
- Sur support avec un taux d'humidité compris entre 4,5 et 7% : Les enduits de lissage préconisés sont :

NOM	PROVENANCE
CEGECOL PE	AKZO NOBEL
ARDUR 3000	ARDEX
BOSTIK SPS	BOSTIK SA
188 - OMNICHAPE FIBRE	PAREX LANKO
176 - SOL 4000	PAREX LANKO
NIVELEX P	WEBER & BROUTIN

• Sur support avec un taux d'humidité > à 7% : Nous préconisons un système de protection anti-remontée d'humidité avant l'application d'un enduit de ragréage.

#### ■ Ragréage localisé :

Un mortier de résine (bénéficiant de la marque NF Produits de réparation des ouvrages en béton) peut être réalisé de façon ponctuelle là où le support ne présente pas la planéité ou l'état de surface requis.

#### ■ Traitement des fissures :

elles sont traitées avant l'application d'un enduit de ragréage ou si elles présentent un désaffleurl > à 1 mm ou une ouverture > à 4 mm.

#### ■ Traitement des joints :

Joints de retrait : Ils sont traités avant l'application d'un enduit de ragréage en cas de désaffleurs > à 1 mm ou une ouverture > à 4 mm.

Joints de construction : Assimilé à des fissures, traitement idem.

Joint de dilatation : Voir paragraphe 3.2

### 1.3.3. Supports en rénovation

■ Revêtements PVC en dalles compactes: Si les exigences du support sont requises et que plus de 90% de la surface est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit,

puis poser les lames CLIC SYSTEM après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support.

■ Revêtements textiles : Dépose, puis prévoir une nouvelle préparation de support.

■ Revêtements PVC en lé (homogènes ou hétérogènes) : Si les exigences du support sont requises, la pose peut être réalisée directement par-dessus. Si ce n'est pas le cas, une dépose totale du revêtement devra être effectuée.

■ Carrelage : Il ne doit pas comporter de désaffleurl > à 1mm. Les joints ne doivent pas être creux et  $\geq$  4 mm. Sinon prévoir d'appliquer un produit d'égalisation qui sera poncé. Cette solution permet aussi de compenser les désaffleurs.

■ Revêtements PVC en lé sur mousse : Dépose puis prévoir une nouvelle préparation de support

### 1.4. Plancher chauffant

La pose sur plancher chauffant rayonnant (P E R) est permise sur un support présentant une planéité  $\leq$  à 5mm / 2m à condition de coller les lames.

La pose sur plancher chauffant classique à accumulation est possible conformément aux dispositions de mise en oeuvre décrites à l'article 6.4.2 de la NF 62-203 (DTU 53.2).

## 2- MISE EN OEUVRE

### ■ 2.1. CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Les lames devront être stockées dans le local de destination au minimum 24 heures avant la pose (température minimum ambiante 10° C).

**Mélanger les lames de plusieurs cartons de la même série lors de la pose afin d'éviter des écarts de coloris.**

La température du local lors de la pose doit être au minimum de 10°C.

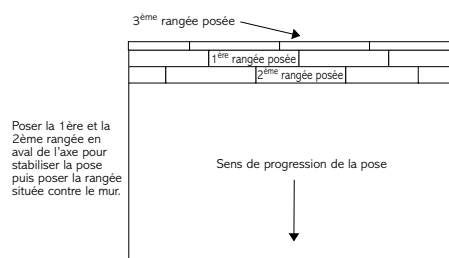
### ■ 2.2. CALEPINAGE DES SURFACES

Sauf prescriptions spéciales précisées dans les DPM (Documents particuliers du marché), la disposition des lames doit répondre aux règles suivantes :

- Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément.
- Les lames utilisées dans un local doivent appartenir au même lot.
- L'entrepreneur doit procéder à une étude d'implantation des lames pour répondre aux exigences suivantes :
  - Les lames doivent être orientées dans les pièces vers le mur de la fenêtre principale ou dans le sens longitudinal.
  - Dans les couloirs, les lames doivent être disposées dans le sens de la circulation.
  - L'implantation des lames doit être telle que la largeur des lames en partie courante soit supérieure à une 1/2 lame.
  - La largeur des lames en rive doit être dans la mesure du possible identique d'un bord par rapport à l'autre.
  - Aux extrémités des rangées, les longueurs de lames doivent être > à 25 cm.
  - Les longueurs de lames et décalages entre elles doivent être > à 25 centimètres.

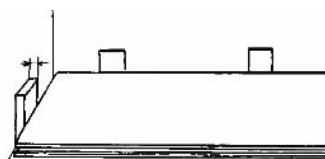
### ■ 2.3. TRAÇAGE DE L'AXE

- Mesurer la largeur de la pièce puis la diviser par la largeur d'une lame, arrondir le résultat à l'unité supérieure.
- Si le nombre est pair, l'axe sera à équidistance des murs (axe centré).
- Si le nombre est impair, décaler l'axe centré d'une demi-largeur de lame (axe décentré).
- Reporter l'axe centré ou décentré par un multiple de largeur de lame afin qu'il se trouve le long du mur de départ.



### ■ 2.4. ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

En partie courante, le jeu périphérique est de 0,1%. Devant les zones d'ensoleillement, il est fixé à 1 cm en plus du jeu périphérique. Cet espace doit être recouvert par un profil de finition.



### ■ 2.4. ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

- Démarrage de la pose dans un angle de la pièce.
- La pose se réalise en reculant et en ayant toujours les languettes apparentes vers soi.

*Languettes apparentes vers soi et à gauche pour un démarrage à droite de la pièce.*



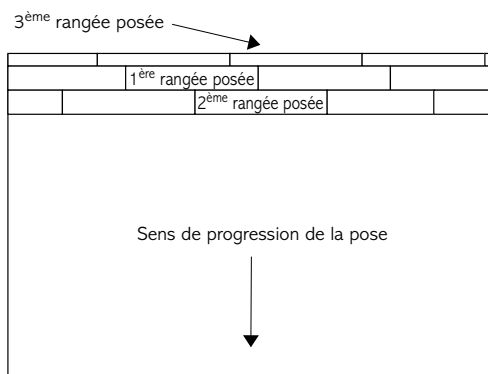
■ Deux méthodes sont possibles :

#### 1<sup>ère</sup> méthode :

- Alignement des joints toutes les trois rangées. Décaler les rangées d'un tiers de la longueur de lame.
- Aux extrémités des rangées, les longueurs de lames doivent être > à 25 cm.

### 2<sup>ème</sup> méthode :

- Pose à « joint perdu ». Commencer la 2<sup>e</sup> rangée avec la chute de la dernière lame de la rangée précédente
- Les longueurs de lames et décalages entre elles doivent être > à 25 centimètres.



Poser la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> rangée en aval de l'axe pour stabiliser la pose puis poser la rangée située contre le mur.

### ■ 2.6. DÉCOUPE (MODE OPÉRATEUR, OUTILS...)

- La découpe en périphérie se fait par report.
- La découpe est effectuée au cutter :
- Faire un ou plusieurs passages en surface avec une lame droite.
- Plier la dalle pour la casser.
- Eliminer les bavures à la lame croche
- Ne jamais laisser les languettes sur les lames en périphérie.



### ■ 2.7. CONDITIONS D'EMBOITEMENT (MODE OPÉRATEUR, OUTILS ...)

- Vérifier qu'il n'y a pas de bavure dans la partie usinée avant de la clipser.
- Bien positionner la rainure face à la languette.
- Les lames sont emboîtées :
- Par frappe au maillet synthétique en commençant par la largeur, puis la longueur.
- Pour les longueurs, avec une roulette de pression.



Maillet synthétique



Maillet anti rebond



Outillage nécessaire : Cutter - Mètre ruban - Règle métallique – Roulette métallique - Maillet bois ou résine synthétique

	GERFLOR	JANSER	ROMUS	WOLFF
Maillet synthétique	0 530 0001	262 468 000	94 959	731 470 000
Maillet anti rebond	05300001	En cours de référencement	En cours de référencement	En cours de référencement

### ■ 2.8. COLLAGE LOCALISÉ

Il est effectué :

- Sur les zones exposées au rayonnement du soleil.

Supports	Colles		
	Colle sèche (type Sigan)	Adhésif permanent Spatule A2 150 à 200g/m <sup>2</sup>	Colle réactive Bicomposants
Ancien carrelage	OUI	NON	NON
Ancien revêtement PVC compact	OUI	OUI	NON
Support minéral non exposé à des remontées d'humidité	OUI	OUI	NON
Support minéral exposé à des remontées d'humidité	NON	NON	OUI

### 3- TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

#### ■ 3.1. PLINTHES

Si la pose du revêtement se réalise avant la pose des plinthes, pour la finition entre le sol et le mur, GERFLOR recommande la pose de plinthes de type Vynaflex ou Plinthes Souples de Gerflor.

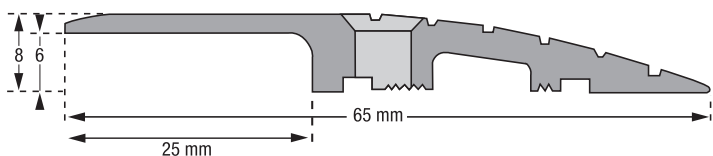
Dans le cas de la rénovation où les plinthes sont déjà posées, pour la finition entre le sol et le mur, GERFLOR recommande la pose de quart de rond sur les plinthes en bois ou un mastic afin d'éviter toute pénétration d'eau.

#### ■ 3.2. JOINTS DE DILATATION DU SUPPORT

- Joints sans différence de niveau : Le profilé RM 20-5 avec bandes PVC de la Société COUVRANEUF couvre le joint.
- Joints avec profilé de recouvrement : Le profilé est en surépaisseur sur le revêtement et est fixé sur un seul côté.

#### ■ 3.3. ARRÊTS

- Utiliser un profil de finition H202



#### ■ 3.4. PIEDS D'HUISSERIE

- Utiliser une cisaille démultipliée ou non pour couper les lames.



Pour découpe autour des pieds d'huissierie, endroits difficiles d'accès  
*Disponible chez Gerflor*



Pour découpe autour des pieds d'huissierie, endroits difficiles d'accès

Cisaille à ongle - Référence :

Gerflor : 0566 0001 / Janser : 237 530 000

Cisaille à ongle démultipliée - Référence :

Janser : 262 284 000

#### ■ 3.4. RACCORDEMENT AUX PIÈCES ADJACENTES

Pour la jonction entre deux pièces recouvertes de dalles CLIC SYSTEM, GERFLOR recommande l'installation d'un profilé de type seuil de porte à fixations invisibles qui permet de recouvrir l'espace périphérique laissé lors de la pose. Ce seuil peut être en bois ou en métal.

Il existe différents seuils chez des fabricants tels que DINAC, ROMUS, ou autres.

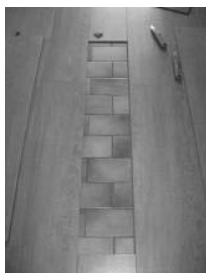
## 4- MISE EN SERVICE

La mise en service est immédiate après l'installation.

Proscrire l'utilisation de mobilier avec embouts caoutchouc.

## 5- REPARATION

- En cas de détérioration d'une lame :
- Découper un des angles à l'aide d'une lame droite puis d'une lame crochet.



Nous vous conseillons de prévoir un stock "tampon" pour tout remplacement éventuel de lames pour éviter les différences de bain.

- Déboîter la lame en tirant à partir de cet angle
- Remettre en place une nouvelle lame en plaçant en premier les languettes sous les autres lames puis emboîter la à l'aide d'un maillet.

